

JUILLET 2024



DANS CE NUMÉRO



FOCUS SUR ...

L'entrée de la ville
et le Port du Bonhomme
p.4-5



VOTRE COMMUNE

Mairie, agence postale, musée,
écoles, médiathèque, ...
p.8-11



AGENDA

Le guide
des animations de l'été
p.15-16



LE MOT DU MAIRE

Chères Guernerines, chers Guernerins,

Vous en aviez fait la demande et nous vous l'avions promis dans le cadre de notre programme électoral. Voici donc le premier bulletin communal de ce début de mandat. Nous voulions garder le nom du « Guernerin » que vous connaissez tous et l'intégrer dans un nouveau processus de communication.

Cette première édition permet de traiter des événements génériques comme le social, la voirie, les finances, ... mais aussi d'être plus centré sur la période estivale. Vous l'aurez compris, une deuxième édition paraîtra pendant la période hivernale. Dans un souci de proximité nous continuerons à vous envoyer une « Lettre Guernerine » entre ces deux parutions.

Permettez-moi maintenant, de vous faire un petit bilan très général de ces trois mois : Nous avons installé l'équipe des élus dans tous les postes clés et démarré les actions prioritaires de ces deux ans. Vous pourrez en voir l'état d'avancement dans les pages de ce bulletin municipal.

Il était aussi important, comme nous l'avions annoncé, que les administrés soient au courant et parties prenantes des transformations de voiries. C'est chose faite avec le lancement des concertations des riverains de la rue de la Cloison, de la rue de la Cornette et du projet de réaménagement de la sortie du bourg coté camping.

Il ne vous aura pas échappé, que nous avons pris la décision de dégager tout le sable du perré boulevard de l'Océan afin de redonner à notre front de mer son charme d'origine. Nous voulions aussi lui rendre sa fonction d'antan permettant ainsi aux promeneurs de profiter de cette balade en dehors de toute circulation. Pour en faciliter l'accès, un tapis PMR a été installé à la cale du Calvaire.

Je m'y étais engagé, nous aurons donc l'occasion de nous retrouver lors d'une réunion publique le jeudi 17 octobre 2024 afin de vous donner, plus largement, un état des lieux de nos actions faites et à venir. Ce sera l'occasion d'échanger et de construire, ensemble, un avenir durable pour notre belle commune. En attendant passez un bel été et surtout portez-vous bien.

Patrice Aubernon

Le Guernerin
Bulletin communal juillet 2024

Directeur de publication :
Patrice AUBERNON

Equipe de rédaction : Patrice
AUBERNON, les élus, Frédéric
BAZIRE et Sébastien BRETON

Photo de couverture
et illustrations : Adobe Stock

Conception & impression :
Graffocean

Diffusion : La Poste

Journal disponible version
numérique sur le site
www.la-gueriniere.fr



Patrice AUBERNON
Maire de La Guérinière
Cadre commercial retraité



Agnès GUYARD
1^{ère} adjointe (Personnel / Urbanisme / Cimetière / PCS)
Retraitée de la fonction publique territoriale



Arnaud TROTTIER
2^{ème} adjoint (Finances / Communication / Information)
Chef d'entreprise



Patricia RAYMOND
3^{ème} adjointe (Vie sociale et scolaire / Enfance / Jeunesse)
Agent d'entretien



Patrice DE BONNAFOS
4^{ème} adjoint (Voirie / Bâtiments)
Avocat honoraire



Christine COLOMB
Conseillère municipale déléguée (Animation et Culture)
Hôtesse de l'air retraitée



Serge MARGUERITE
Conseiller municipal délégué (Réaménagement de la commune)
Gérant tabac/presse retraité



Ghislaine CORBREJAUD
Conseillère municipale déléguée (Mobilité / Handicap / Associations)
Aide à domicile



Eric HOUEMOND
Conseiller municipal
Auto-entrepreneur



Mathilde PALVADEAU
Conseillère municipale
Assistante commerciale



Olivier MARCHAND
Conseiller municipal
Artisan peintre



Salomé GUILBAUD
Conseillère municipale
Courtier en finance



Laurent SOULARD
Conseiller municipal d'opposition
Chef d'entreprise, directeur financier



Béatrice DUPUY
Conseillère municipale d'opposition
Retraitée Ifremer



Thierry LEBRUN
Conseiller municipal d'opposition
Chef d'entreprise

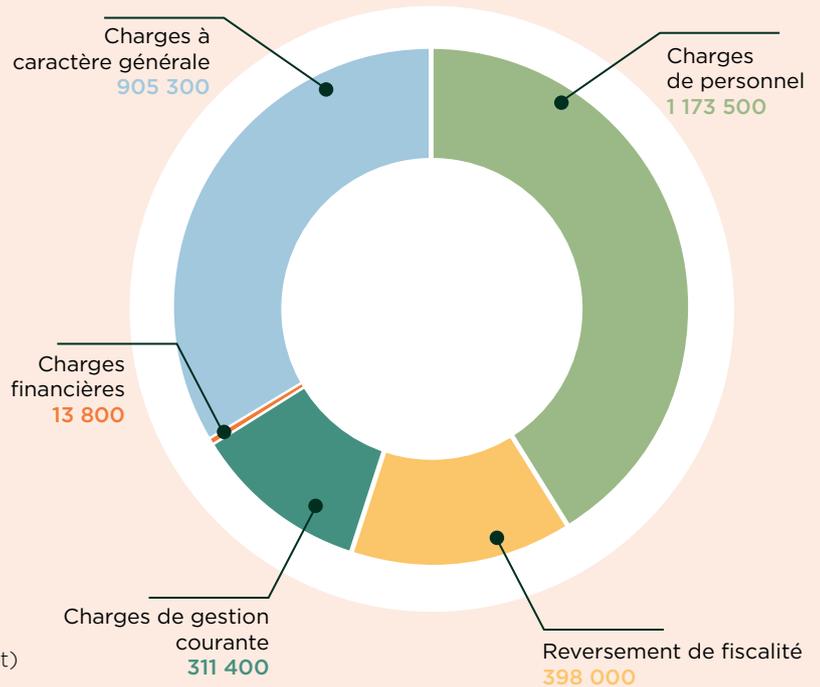
LE BUDGET 2024 DE LA COMMUNE

Budget global 2024 en €

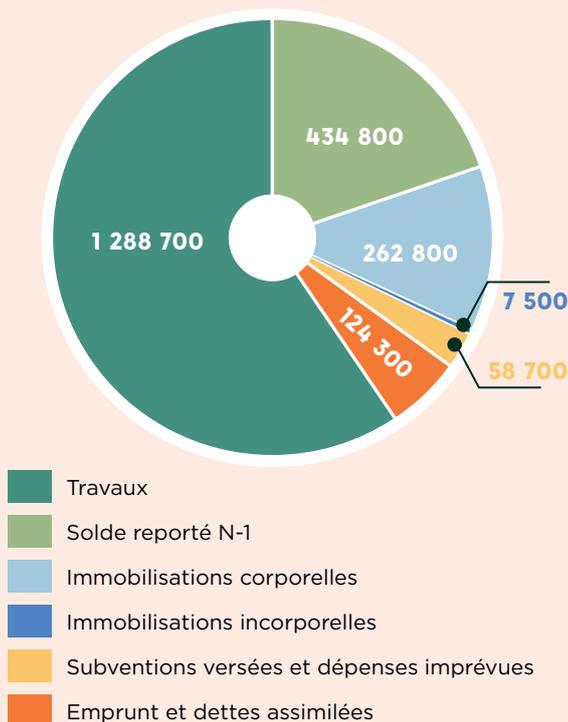


* Ne comprend pas les opérations d'ordre, le virement à la section d'investissement et le report N-1 (si existant)

Les principales dépenses de fonctionnement en €*



Dépenses d'investissement en €

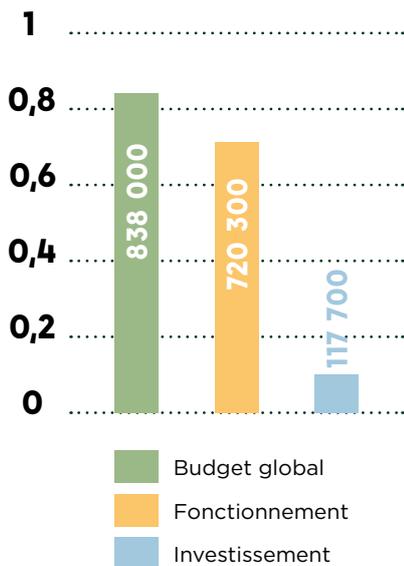


Les principales dépenses d'investissement prévues pour 2024 :

Aménagement de l'entrée de la Rue Nationale (détails en p.6)	163 000 €
Aménagement du port du Bonhomme (détails en p.7)	385 000 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du port du Bonhomme et l'entrée de la Rue Nationale	26 000 €
Travaux de voirie communale	220 000 €
Réfécion de la toiture de la Mairie	80 000 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la future salle polyvalente	12 500 €
Installations et aménagements divers	125 000 €

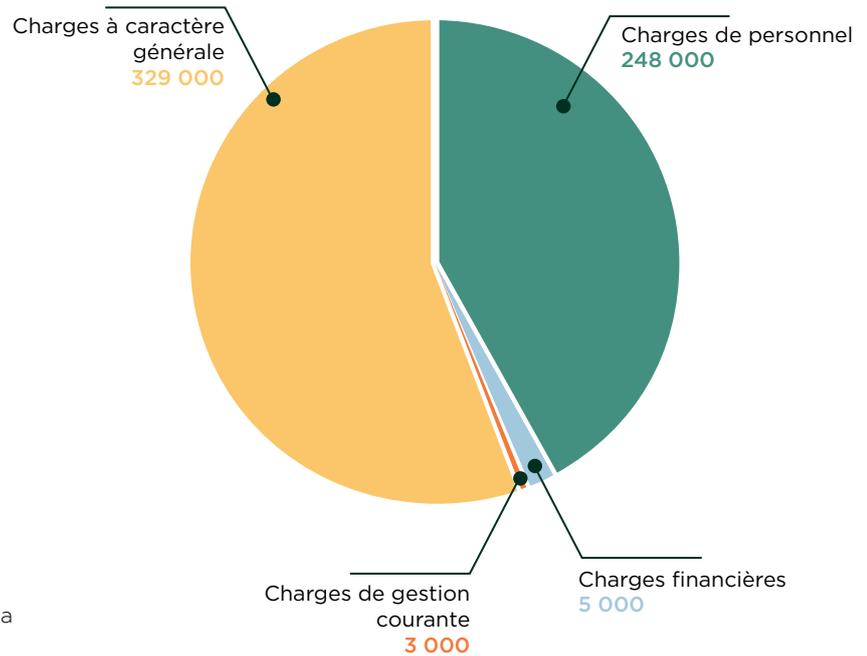
LE BUDGET 2024 DU CAMPING

Budget global 2024 en €



* Ne comprend pas les opérations d'ordre, le virement à la section d'investissement et le report N-1 (si existant)

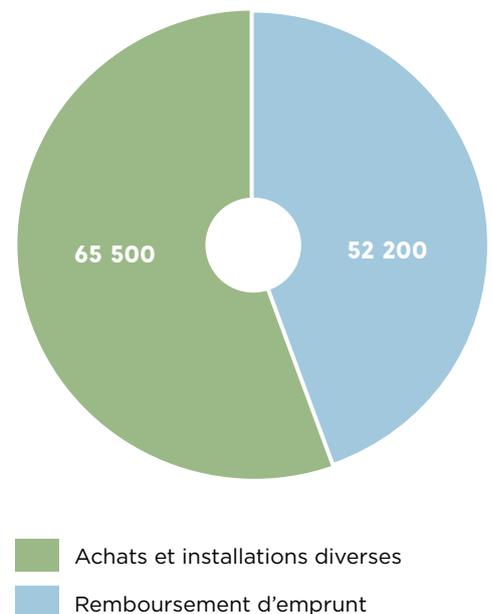
Les principales dépenses de fonctionnement en €*



Les principales dépenses d'investissement prévues pour 2024 :

Réfection du patio (menuiseries et peintures)	10 000 €
Luminaires dans les allées du camping	6 360 €
Barrières d'entrée et de sortie	9 400 €
Terrassement devant les blocs sanitaires	8 580 €
Protection incendie	9 000 €
Terrasse du restaurant	5 760 €
Armoire électrique de la piscine	8 400 €
Dépenses imprévues	8 000 €

Dépenses d'investissement en €



L'AMÉNAGEMENT D'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION RUE NATIONALE

Contexte

L'arrivée dans la commune par la rue Nationale est une des deux entrées principales de l'agglomération. Cet espace dessert différentes activités commerciales et touristiques (restaurants, campings, expert-comptable...) avec des affluences variables selon les périodes de l'année.

Le circuit Vendée Vélo emprunte également cette zone pour se rendre au port du Bonhomme ou pour rejoindre la piste cyclable en direction de Barbâtre ou de Noirmoutier.

Objectif du nouvel aménagement

- Sécuriser les déplacements multimodaux (piétons, cycles, véhicules),
- Assurer un cheminement pour les piétons,
- Sécuriser le circuit Vendée Vélo et favoriser les connections avec les pistes cyclables existantes,
- Organiser le stationnement sur le parking en identifiant des emplacements PMR, véhicules et vélos,
- Embellir et rendre le site esthétique,
- Végétaliser l'espace.

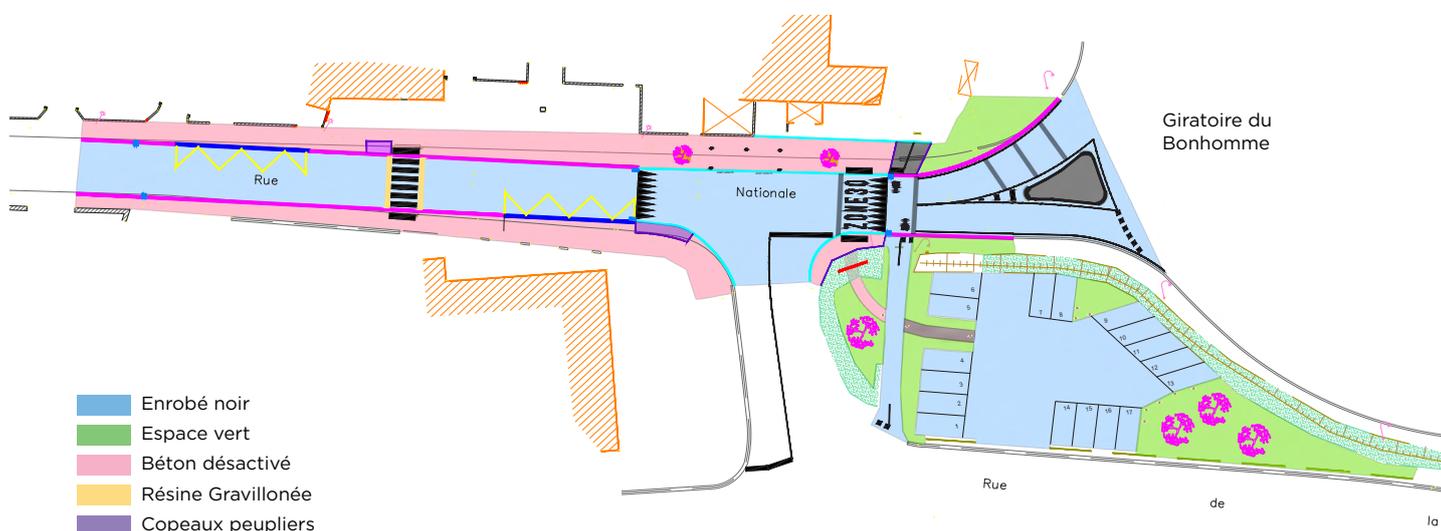
Descriptif du projet définitif

(voir schéma)

- Création d'un plateau ralentisseur à hauteur du carrefour de la rue Nationale et de la rue de la Tresson,
- Accentuation de la courbe d'entrée afin de réduire la vitesse,
- Création d'un passage piétons accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le parking vers le restaurant et le tabac-presse,
- Positionnement du passage piétons sur le plateau ralentisseur,
- Aménagement du parking avec 1 place PMR,
- Mettre en conformité l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bus,
- Conserver un arrêt-minute devant le tabac-presse.

Démarrage des travaux

Dernier trimestre 2024



L'AMÉNAGEMENT AUTOUR DU PORT DU BONHOMME

Contexte

Le port du Bonhomme présente deux grands parkings non aménagés avec une surface de 4 600 m². L'accès principal se fait à partir du giratoire du Bonhomme. C'est un lieu pittoresque avec un point de vue orienté vers la baie de Bourgneuf qui est inscrit dans le parcours patrimoine maritime de la Vendée.

Le port est constitué d'anciennes cabanes d'ostréiculteurs et de commerces liés aux métiers de la mer. Celui-ci est desservi par le circuit Vendée Vélo dont la voie empruntée est commune aux automobilistes et aux engins des ostréiculteurs.

En raison des flux des différents usagers (véhicules, vélos, engins...) et de la configuration actuelle, on observe trois zones de conflits :

- 1- L'accès et la circulation sur la route du Bonhomme
- 2- Conflit d'usage au niveau de la cale du port
- 3- Conflit d'usage à hauteur des commerces

Objectif du nouvel aménagement

- Sécuriser les déplacements multimodaux (piétons, cycles, véhicules),
- Assurer un cheminement pour piétons (sécurisé

depuis le rond-point du Bonhomme jusqu'au port),

- Sécuriser le circuit Vendée Vélo depuis le giratoire du Bonhomme jusqu'au port et favoriser les connections avec les pistes cyclables des digues,
- Organiser le stationnement sur le parking (création d'emplacements PMR, véhicules et vélos...),
- Embellir et rendre le site plus esthétique.

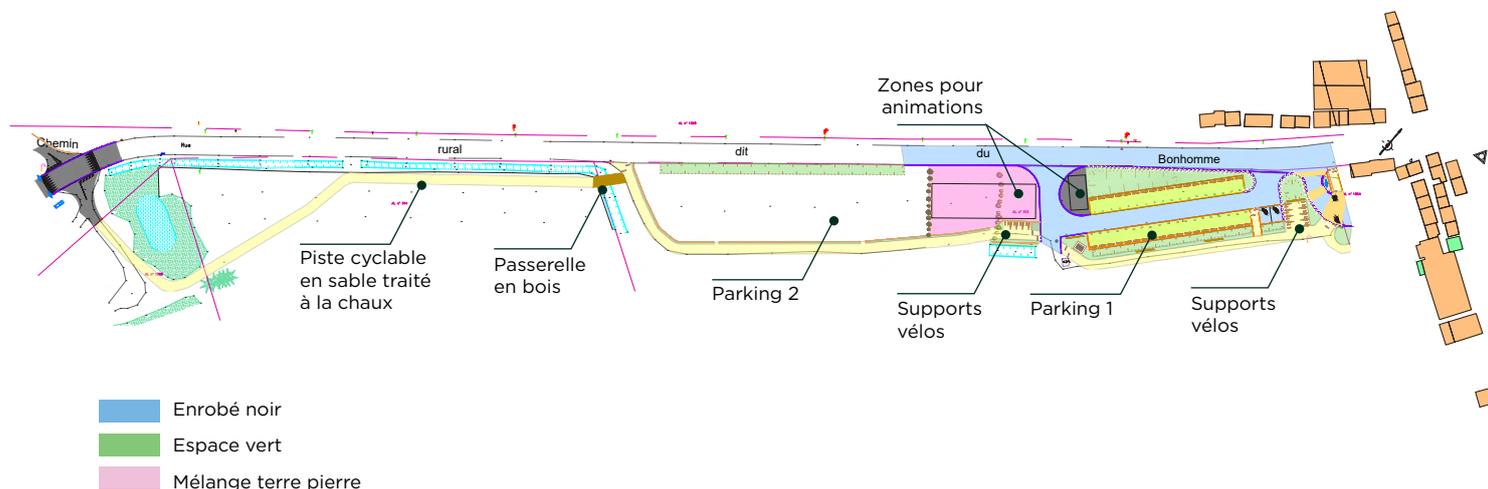
Le projet définitif

(voir schéma)

- Création d'un plateau ralentisseur à la sortie du giratoire du Bonhomme,
- Création d'une voie verte indépendante de la voirie,
- Aménagement du 1^{er} parking avec un sens de circulation unique réservé aux stationnements (PMR, véhicules légers et vélos),
- Conserver le 2^{ème} parking en empiérement pour permettre le stationnement des remorques à bateaux,
- Limiter l'imperméabilisation des sols,
- Végétaliser par de l'enherbement.

Démarrage des travaux

Premier semestre 2025



LA MAIRIE

Ouverture :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi :
de 8h30 à 12h

Contact :

2 place René Ganachaud
85680 La Guérinière
Tel. 02 52 39 80 32
mairie@la-gueriniere.fr
la-gueriniere.fr
📍 Commune de la Guérinière Ile de Noirmoutier

Centre technique municipal :

Tel. 02 51 55 26 18
secreteriat.ctm@la-gueriniere.fr

Lundi/mardi/jeudi/vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Service urbanisme:

Tel. 02 51 39 80 32
mairie@la-gueriniere.fr

Accueil du public **uniquement sur rdv**
le mardi matin et jeudi après-midi.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale vous accueille dans son nouveau bureau (porte place René Ganachaud) à côté de l'entrée de la Mairie.

Ouverture : Du lundi au vendredi 9h à 12h

Des agents municipaux ont été formés par La Poste afin de vous proposer les services suivants : Envoi et retrait de courriers et colis, achat de timbres, effectuer un contrat de réexpédition, dépôt et retrait d'espèces et dépôt de chèques.

N'ayant pas accès aux comptes bancaires des clients La Poste, nous ne pouvons pas effectuer de virement ni consulter votre solde.

Pour tout autre besoin, vous devez vous rendre dans un bureau de Poste (le plus proche à Noirmoutier).



LE MUSÉE

La visite du musée des traditions de l'île de Noirmoutier vous fait découvrir le quotidien des Noirmoutins des siècles derniers. Les espaces du musée sont dédiés à la marine, la saliculture, à des reconstitutions d'intérieurs de maisons anciennes ainsi qu'à une riche collection de costumes traditionnels typiques de l'île.

Le musée accueille chaque année un nouvel artiste contemporain qui s'intègre à ce parcours avec une exposition de ses œuvres.

Pour la saison 2024, L'exposition « **EAU BOIS TERRE. Œuvres de Karo**, artiste peintre, photographe, sculpteur et poète » vous invite à découvrir les créations d'une artiste contemporaine implantée à La Guérinière. Ses œuvres, réparties au sein du musée, éclairent d'un regard nouveau les traditions de Noirmoutier.

Nouveauté 2024 : Création du Café Musée dans la cour du musée. Le café propose une halte désaltérante en offrant un accueil convivial à toutes personnes visiteurs ou non du Musée. En juillet et août il ne sera ouvert que pendant les animations du musée.



MÉDIATHÈQUE & LUDOTHÈQUE

Depuis fin juin 2024 la médiathèque s'est agrandie et vous propose maintenant d'emprunter des jeux de société. Lorsque vous vous inscrivez, vous pouvez désormais emprunter 8 documents dont maximum 2 DVD et 1 jeu par adhérent.

Pour vous inscrire, pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Tarifs :

Mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi, minima sociaux, ... : **Gratuit**
Adultes : **3,00 €** pour 1 semaine, **5,00 €** pour 1 mois et **10,00 €** pour 1 an

Horaires médiathèque-ludothèque été (du 08.07.24 au 01.09.24)

Lundi : 14 h - 17 h 00
Du mardi au jeudi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h 00
Vendredi : 14 h - 17 h 00
Samedi & Dimanche : **fermé**

Horaires médiathèque-ludothèque hors-saison :

Lundi : 14 h - 17 h 30
Mardi : 9 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
Jeudi : **fermé**
Vendredi : 14 h - 17 h 30
Samedi : 9 h 30 - 13 h 00
Dimanche : **fermé**



LE TIRALO

Le tiralo est un fauteuil de plage destiné aux personnes à mobilité réduite, qui permet aussi bien, et sans transformation, de rouler sur la plage, que de flotter sur l'eau. Il évolue facilement sur tous types de sol (sable, herbe, galets...). Grâce à l'aide d'une tierce personne, le passager handicapé pourra goûter aux joies de la baignade !

La commune de la Guérinière met à disposition **1 hippocampe** (réservé aux enfants) et **2 tiralos**.

Accès plage PMR avec tapis antidérapant (cale de la Rampe et cale du Calvaire)

Réservation et mise à disposition :
Mairie : 02 51 39 80 32

AIRES DE JEUX & CITY-STADES

2 City-stades (terrains multisports) sont installés sur la commune (rue sans Nom & rue du Pas de St Nicolas), spécialement conçus et adaptés aux sports collectifs (basket, foot,...) ou individuels. Gratuit et accessible 24h/24h.

2 aires de jeux sécurisées pour les enfants sont accessibles sur la commune : Parking des Pins & Boulevard de l'Océan (cale des Perles)



L'ÉCOLE PUBLIQUE PIERRE LOTI



Une structure à 4 classes :

- Une **classe maternelle TPS/PS/MS** : les tout-petits seront accueillis tout au long de l'année selon des modalités appropriées à chaque élève. Les parents peuvent venir partager un temps de classe pour découvrir la maternelle.
- Une classe de **GS/CP** ; une classe de **CE1/CE2** ; une classe de **CM1/CM2**.

Nos objectifs et axes de travail :

- **ENT : le numérique en appui et au service des apprentissages** :
 - Matériel informatique à disposition des élèves : tableaux interactifs, ordinateurs portables et tablettes. Tous les élèves sont titulaires d'un compte.
 - L'ENT, un outil de classe (chaque enfant peut y trouver des ressources numériques à utiliser en classe et un programme adapté pour pallier à leurs difficultés dans les différentes matières) et un outil pour la maison (les élèves utilisent leur compte pour réviser les notions abordées en classe et y retrouvent un cahier de texte en ligne).
- **La culture scientifique et l'approche environnementale** : exploitation du jardin de l'école (élaboration des plans, plantations, entretien, observations), mise en place d'un lombricomposteur, ateliers de découverte du milieu local et expérimentations avec intervenant.
- **La citoyenneté et la démocratie participative** :
 - Diverses actions menées (Conseil des élèves, actions coopératives et solidaires),

-Expérimentation de la démocratie par l'organisation et la participation à des votes ;

- **La culture humaniste, littéraire et artistique**

- Participation des classes à un prix littéraire national le « Prix des Incorruptibles »,
- Parcours culturel autour d'un thème par année : ateliers théâtre en partenariat avec la compagnie « L'Instant avant l'Aube » de Pascal Arbeille, musique et chorale, architecture et histoire de la commune.

- **Les activités sportives tout au long de l'année** : activités athlétiques (cross et pentathlon), activités individuelles et collectives (danse, golf, jeux de raquettes, kinball, char à voile), sorties à vélo, initiation à la course d'orientation en cycle 3.

- **Les sorties prévues** : ateliers environnement, visites d'expositions à l'Historial, spectacles culturels (contes musicaux et concerts), rencontres sportives interclasses, voyages scolaires en cycle 2 et 3.

Merci à l'APE Craies et Marelles pour son engagement auprès des enfants de l'école, à la municipalité et à ses différents services, à la Communauté de Communes, à l'Inspection de l'Education Nationale.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et visiter nos locaux !

Contact : 02 51 39 67 43
Mail : ce.0850618k@ac-nantes.fr

APE

Qu'est ce que l'APE Craies et Marelles ?

C'est l'association des parents d'élèves de l'école publique, maternelle et primaire, Pierre Loti, de la Guérinière.

De qui est-elle constituée?

Elle est ouverte à tous les parents dont les enfants sont inscrits à l'école et qui souhaitent s'investir et développer la vie de l'école. La participation à cette association est libre de toute cotisation annuelle.

A quoi sert-elle?

L'association est là pour représenter les parents, accompagner les enfants (besoins matériels, sécurité, sorties ou activités pédagogiques) comme l'équipe pédagogique de l'école, maîtresses et ATSEM.

C'est dans cette optique que l'APE organise pour les enfants et leurs parents fêtes de Noël et Kermesse.

Qui finance cette association?

L'APE Craies et Marelles peut bénéficier de subventions publiques ou privées, mais l'essentiel de son financement provient de l'organisation d'événements comme les lotos, vide-greniers et des collectes de fond organisées avec les buvettes, la restauration ou les tombolas.

Quelques exemples d'actions à citer?

L'APE a financé du matériel sportif pour les enfants, a contribué à des ateliers théâtres, a soutenu la mise en place de voyages scolaires, et fait valoir les intérêts de l'école auprès de l'académie (fermeture de classe).

Contact : 06 07 54 78 38
ape.craies.marelles@gmail.com



L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

Une structure à 2 classes :

En 2024, l'école compte 2 classes pour 48 élèves.

- **Maternelle/ CP** : 24 élèves avec Mme Marie BRISSON

- **CE/CM** : 24 élèves avec M. Thierry CHARRIER (Directeur)

L'équipe d'encadrement compte également une enseignante surnuméraire, une enseignante spécialisée et une aide maternelle.

Cette organisation multi-niveaux offre une vraie possibilité d'apprentissage à la carte et nos effectifs réduits permettent aux enfants d'apprendre dès le plus jeune âge les valeurs de l'école : bienveillance, respect

et autonomie. L'école a également pour objectif de favoriser l'apprentissage par la découverte.



Contact : Thierry CHARRIER

Tel : 02 51 39 37 08

Mail : n.dame@free.fr

Page Facebook :

Ecole.Privee.La.Gueriniere

OGEC

Éveil Guérinois est l'association (loi 1901) de l'école privée Notre Dame de l'Assomption. Elle est composée à ce jour d'un bureau de 5 parents membres élus et d'une quinzaine de parents bénévoles, qui œuvrent dans l'intérêt de l'école, des enfants, des salariés et de l'équipe enseignante. Ceux-ci se réunissent autant de fois que nécessaire (8 à 10 fois par an au moins), pour assurer les différentes **missions qui incombent à un OGEC** :

- La gestion financière de l'établissement et de l'utilisation des fonds publics (forfait communal) et privés (rétributions des familles, bénéfices des manifestations) perçus, en étroite collaboration avec le Directeur d'établissement.
- Le rôle d'employeur légal des personnels d'administration et de service.

- La responsabilité du patrimoine immobilier et mobilier, de l'équipement matériel de l'école (veille à l'entretien, à l'adaptation, à la sécurité et à la conformité des locaux ; organisation et financement des travaux nécessaires).

En l'absence d'APEL (association de parents d'élèves) à l'école Notre Dame du fait de sa petite taille, **l'OGEC assure aussi** :

- L'accueil des nouveaux parents
- L'animation des fêtes et moments privilégiés de l'école (kermesse, arbre de Noël, œufs de Pâques, food-truck, carnaval...)
- L'organisation des diverses manifestations (loto, vide-greniers, apéro-concert...)

Contact : 07 45 25 49 15

ogeceveilguerinois@gmail.com

ALGUES



Un phénomène existant :

Certaines années nous pouvons faire face à un arrivage massif d'algues sur nos plages.

Les raisons :

- Présence d'un plateau rocheux important entre La Guérinière et L'Epine
- Conditions météorologiques, orientation des vents, orientation des courants...

Zone d'échouage et ramassage :

- Le premier échouage est toujours sur le même point (plage des Homardières) sauf en 2023 où les échouages ont eu lieu sur toutes les plages.
- Sur les secteurs avec perrés maçonnés il n'y a pas de ramassage car la mer vient jusqu'au pied des murs quelque soit le coefficient de marée.
- Avant 2020, toutes les plages étaient accessibles. Les tempêtes de ces dernières années ont retiré beaucoup

de sable et certaines plages ne sont plus accessibles avec les engins. Par conséquent nous ne pouvons plus intervenir sur certains secteurs : **les plages non indiquées sur le plan ne pourront pas être évacuées.**

Information et protection :

En cas d'arrivée massive d'algues, des odeurs de soufre (H2S = odeurs d'œufs pourris) et des risques pour la santé sont possibles (selon des seuils définis).

Si besoin, des arrêtés de fermetures et d'interdictions d'accès aux plages peuvent être pris.

Afin d'informer la population, des fiches de suivi sont transmises à la préfecture et à la DDTM pour chaque jour d'échouage.

Numéro d'information : 02 51 39 63 93

- Plages dont les algues peuvent être évacuées ●
- Plages dont les algues sont stockées dans les enrochements ●



MODIFICATIONS DU BOULEVARD DE L'OcéAN

Des travaux sont en cours au niveau de l'Estran (Boulevard de l'Océan), ce nouvel aménagement vise à améliorer la mobilité sur le front de mer.

- Modification du boulevard de l'océan avec ouverture de l'ancien perré pour accessibilité pédestre,
- Zone de réduction de vitesse à 20 km/h pour sécurisation des usagers,
- Matérialisation de la zone cyclable,
- Mobilité améliorée de l'Estran jusqu'au blockhaus.



AIRE DE CAMPING-CAR

Nouveauté de l'année 2024, l'aire de camping-car !

Depuis le début de l'année la commune a repris la gestion de l'aire de camping-car de 98 emplacements (une moitié sur aire bétonnée et l'autre sur herbe), à 600m de la plage, en plein centre de l'île de Noirmoutier.

Tous les services y sont accessibles : plein d'eau, vidanges, branchements électriques, Wi-Fi... La sécurité des lieux est assurée par télésurveillance. L'aire d'accueil de camping-cars est ouverte toute l'année.

Tarifs	Du 01/01 au 31/03 et du 04/11 au 31/12	Du 01/04 au 07/07 et du 26/08 au 03/11	Du 08/07 au 25/08
1h (Service eau + vidange)	4,00€	4,00€	4,00€
24h (tous services)	9,00€	11,50€	14,00€

Contact :

Rue de la Tresson - 85680 La Guérinière
Tel : 02 51 39 80 32
airedecampingcar@la-gueriniere.fr



PAROLE À L'OPPOSITION

Les membres de la liste Unis pour La Guérinière souhaitent exprimer leurs sincères remerciements aux Guériniers qui ont voté en faveur de leur liste lors des récentes élections et réaffirment leur engagement à servir au mieux les intérêts de la commune.

Lors du conseil municipal du 13 mai, nous n'avons pas souhaité prendre part au vote relatif à la vente d'un terrain appartenant à la commune au profit d'un tiers professionnel. Notre argumentation repose sur deux points principaux. Premièrement, ce terrain est actuellement réservé à l'extension future du cimetière de la commune, ce qui revêt une importance non négligeable pour les besoins à venir de la population locale. Deuxièmement, le tiers bénéficiaire de cette vente est identifié comme un concurrent direct du camping municipal de La Cour, ce qui soulève des questions de concurrence et d'impact potentiel sur l'équilibre local à l'aune du prochain PPRL.

Les bénéfices découlant de cette transaction ne sont pas destinés à venir renforcer les finances de la municipalité, ce qui soulève la question de la finalité de cette vente. En l'absence de motivation financière impérieuse, nous soulignons qu'il n'y a pas de raison

valable de se départir de ce terrain, fondamental pour les besoins futurs de la commune.

En conclusion, l'opposition exprime sa position ferme contre la vente du terrain en question, mettant en avant des arguments liés à l'intérêt public à long terme et à la préservation de l'équilibre économique local.

Notre école publique est sous la « menace » d'une fermeture de classe car les effectifs sont jugés insuffisants pour conserver cette quatrième classe, mais surtout parce que l'Education Nationale veut faire des économies. A la rentrée prochaine, si la fermeture se confirme, notre école aura 3 classes pour 70 élèves, une commune voisine aura quant à elle 3 classes également pour moins de 50 élèves. Comment justifier cette fermeture alors que les ratios par classe sont différents dans d'autres communes de l'île ? Cette décision est inconcevable, nos enfants méritent de garder un enseignement de qualité, propice à leur développement dans les meilleures conditions, qui passe par des classes à effectifs réduits.

PROTECTION DES ANIMAUX

Identification :

Il est obligatoire de faire identifier son chat ou son chien par tatouage/ou implantation d'une puce.

Ces 2 méthodes permettent une inscription automatique aux fichiers félin ou canin. Cette identification est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012.

Il est judicieux d'ajouter un collier à votre animal (une médaille portant votre nom et numéro de téléphone).

Stérilisation des chats :

L'opération est réalisée chez un vétérinaire à partir de 6/8 mois (femelle/mâle). Pour information, en 4 ans, un couple de chat peut donner naissance à plus de 20 000 chatons !

Information :

Le code civil : Depuis le 16/02/2015, les animaux sont officiellement considérés comme des êtres vivants doués de sensibilité.

Chiens

Les déjections de votre animal sont des nuisances, les ramasser est un acte de civisme. C'est pourquoi la commune de la Guérinière a mis à votre disposition des sacs (à récupérer en Mairie) pour les déjections canines. En cas de non-ramassage un PV de 135€ peut être dressé.



NUISANCES SONORES

Une nuisance sonore est un trouble causé par des bruits qui, au-delà d'un certain seuil, constitue un évènement anormal.

3 types de bruits peuvent créer des nuisances sonores domestiques. Ils sont provoqués par :

- Les individus (cris, déplacements, jeux d'enfants bruyants...),
- Les objets (outils de bricolage, musique, travaux...),
- Les animaux dont le maître est le seul responsable.

Faisons en sorte que les liens de voisinages soient un atout de convivialité et non une source de conflit.

À votre domicile :

Les activités bruyantes qui peuvent gêner votre voisinage (bricolage, jardinage avec engins bruyants...) sont autorisées :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

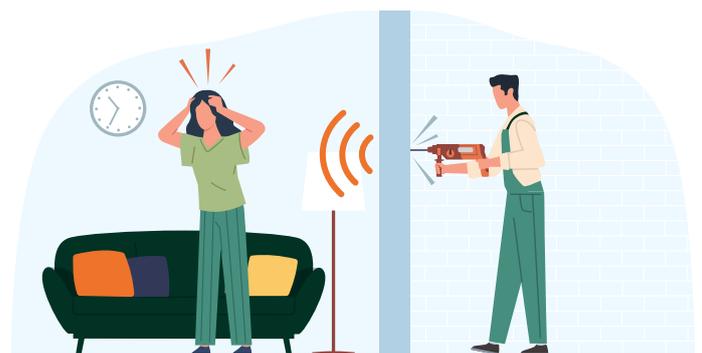
Pour les professionnels :

Les activités (travaux publics ou privés) en intérieur/ extérieur, l'entretien des espaces verts et travaux de voiries sont autorisés :

Du lundi au vendredi de 7h à 20h

Le samedi de 8h à 20h

Interdits les dimanches et jours fériés



ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS



JOURS DE MARCHÉ

• PLACE DES LAURIERS

Tous les jeudis matin et les dimanches matin
(du 15 mars au 15 octobre)

EXPO DE L'ÉTÉ

• MUSÉE (jusqu'au 31 octobre)

Le Musée des traditions de l'Île de Noirmoutier, vous présente son exposition EAU BOIS TERRE, de l'artiste KARO (artiste, peintre, sculpteur et photographe).

Ouverture : du mardi au samedi 10h/12h30 et 14h/17h30 (juillet/août)

Visite de groupe le matin 20 personnes maximum (sur réservation)

Renseignements : 02.51.39.41.39
musee@la-gueriniere.fr

• ATELIERS DU MUSÉE

(gratuit - sur inscription)

11/07 + 25/07 + 08/08 + 15/08 : sculpture pour enfants (7/9 ans) 14h30/16h

23/07 + 20/08 : initiation Danse Trad Adultes 15h

24/07 + 21/08 : contes & musique (6/12 ans) 15h

26/07 + 23/08 : contes adultes 18h30

BIBLI'PLAGE

• BIBLI'PLAGE (gratuit)

Une pause lecture face à la mer ! Venez découvrir ce lieu de détente et consulter sur place notre large choix de livres pour petits et grands !

Parking des Pins (au bout de la Rue de la Rampe)

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h à 18h

Mardi : 10h30 à 12h30

Mercredi : 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Jeudi : 15h à 18h

Vendredi : 10h30 à 12h30

Renseignements : 02 51 39 49 83



RDV JEUX EN BOIS

• Du 8 juillet au 29 août

Les mardis après-midi : de 15h à 18h (jardin du musée)

Les jeudis matin : de 10h30 à 13h (cour restaurant scolaire)

Gratuit - ouvert à tous

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

JUILLET

• LUNDI 8 JUILLET

Soirée jeux de société

Restaurant scolaire - 18h30/21h

• MARDI 9 JUILLET

Concert Zic'o Block « Eeftm'Her »



Site du blockhaus (Boulevard de l'Océan) - 20h30

DJ set Marco (Electro chill) avec buvette

et Foodtruck - À partir de 17h30

• VENDREDI 12 JUILLET

Animation « Foot freestyle »

Terrain de foot

Sur inscription

À partir de 14h30



• LUNDI 15 JUILLET

Concert famille « petit pyl et Tropical Joe »

Espace des Pins - 18h

• MARDI 16 JUILLET

Concert Zic'o Block « In/Out »



Site du Blockhaus (Boulevard de l'Océan) - 20h30

DJ set Marco (Electro chill) avec buvette

et Foodtruck - À partir de 17h30

• MERCREDI 17 JUILLET

Heure du conte

Bibli'Plage (Rue de la Rampe) - 10h30

JUILLET

• **MERCREDI 17 JUILLET**
Concert « Du monde au balcon »

Église - 21h30

• **VENDREDI 19 JUILLET**
Concert « Charles »
avec en 1^{ère} partie « Caroline Jolly Duo »

Espace des Pins - 19h30

• **DIMANCHE 21 JUILLET**
Mandala Beach

Plage de la Cantine
 Sur inscription - 9h30



• **DIMANCHE 21 JUILLET**
Fête du Port du Bonhomme

Port Bonhomme - 20h

• **LUNDI 22 JUILLET**
Spectacle famille « facéties mathématiques »

Espace des Pins - 18h

• **MARDI 23 JUILLET**
Concert Zic'o Block
« Johann et les garçons »



Site du Blockhaus (Boulevard de l'Océan) - 20h30
 DJ set Marco (Electro chill) avec buvette
 et Foodtruck - **À partir de 17h30**

• **MERCREDI 24 JUILLET**
Danse « Compagnie Grain de Sable »

Place de l'Église - 21h30

• **VENDREDI 26 JUILLET**
Concert « Fizzer&co » + 1^{ère} partie « After Glow »

Espaces des Pins - 19h30

• **LUNDI 29 JUILLET**
Soirée jeux de société

Restaurant scolaire - 18h30/21h

• **MARDI 30 JUILLET**
Concert Zic'o Block « Runo de la camionneta »



Site du Blockhaus (Boulevard de l'Océan) - 20h30
 DJ set Marco (Electro chill) avec buvette
 et Foodtruck - **À partir de 17h30**

AOÛT

• **VENDREDI 2 AOÛT**
Concert Fun Radio

Site du Blockhaus
 (Boulevard de l'Océan)
 21h



• **SAMEDI 3 & DIMANCHE 4 AOÛT**
La F'estivale (Fête communale)

Samedi 3 août : soirée loto (Bld de l'Océan) - 20h
 Dimanche 4 août : soirée moules/frites + feu d'artifice
 + bal populaire avec orchestre Galaxie

• **LUNDI 5 AOÛT**
Soirée jeux de société

Restaurant scolaire - 18h30/21h

• **MARDI 6 AOÛT**
Concert Zic'o Block « Bi'Ba Kazy »



Site du Blockhaus (Boulevard de l'Océan) - 20h30
 DJ set Marco (Electro chill) avec buvette
 et Foodtruck - **À partir de 17h30**

• **VENDREDI 9 AOÛT**
Concert « Agapé et Aumera »

Espace des Pins - 19h30

• **LUNDI 12 AOÛT**
Spectacle famille « la Guingette des loupiots »

Espace des Pins - 18h



• **MARDI 13 AOÛT**
Concert Zic'o Block « Saïno »



Site du Blockhaus (Boulevard de l'Océan) - 20h30
 DJ set Marco (Electro chill) avec buvette
 et Foodtruck - **À partir de 17h30**

• **MERCREDI 14 AOÛT**
Heure du conte

Bibli'plage (Rue de la Rampe) - 10h30

• **JEUDI 15 AOÛT**
Concert « Fyrs »

Jardin du Musée - 21h30

• **DIMANCHE 18 AOÛT**
Fête de la Moule

Place des Lauriers - 20h

• **LUNDI 19 AOÛT**
Spectacle famille « Queue de poisson »

Espace des Pins - 18h

• **MARDI 20 AOÛT**
Concert Zic'o Block « Manu De Nars »



Site du Blockhaus
 (Boulevard de l'Océan) - 20h30
 DJ set Marco (Electro chill)
 avec buvette et Foodtruck
À partir de 17h30

• **LUNDI 26 AOÛT**
Soirée jeux de société

Restaurant scolaire - 18h30/21h